

Changement à la présidence

Andreas Zeller a fait ses adieux au Conseil synodal fin septembre 2020 après y avoir siégé 21 ans et demi, dont 13 en tant que président, depuis octobre 2007. Judith Pörksen Roder a été élue à sa succession lors du Synode d'été 2020. A l'échelle nationale aussi, une femme accède pour la première fois à la présidence: Rita Famos reprend les rênes de l'Eglise évangélique réformée de Suisse.



 Judith Pörksen Roder
Présidente du Conseil synodal

2020 restera dans les mémoires comme l'année où les femmes se sont vu confier la direction de l'Eglise évangélique réformée. Pour la présidence des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, j'ai été en concurrence avec Cédric Némitz, théologien, journaliste et conseiller communal à Bienne. Etant donné les restrictions liées au Covid-19, l'audition s'est déroulée de manière centralisée à l'Eventfabrik à Berne, le 11 août, et l'élection a suivi, le 18 août à BERN-EXPO, sur les lieux du Synode d'été. J'aimerais remercier ici Cédric Némitz pour sa loyauté durant la campagne et pour nos rencontres sympathiques, respectueuses et pleines d'humour. Je lui adresse tous mes vœux et un avenir sous le signe de la bénédiction de Dieu. La semaine où j'ai été élue présidente, une femme a également été élue pour la première fois à la tête du Conseil de l'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne. La théologienne Marie-Louise Beyeler-Küffer a succédé à Heinrich Gisler.

La communauté juive de Berne a aussi élu une présidente, Dalia Schipper, pour succéder à Ralph Friedländer.

Un nouveau départ pour l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS)

Deux femmes encore ont brigué la présidence de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS): Rita Famos et la Vaudoise Isabelle Graesslé. Les deux candidates ont été auditionnées le 15 octobre à Berne. Quel bienfait de pouvoir choisir entre deux candidates aussi idéales après le départ de Gottfried Locher, auquel est associé l'un des plus grands scandales du passé récent de l'EERS. D'ailleurs, lors de l'assemblée des 13 et 14 septembre 2020, l'EERS a

nommé une commission d'enquête dirigée par Marie-Claude Ischer, présidente du Conseil synodal vaudois, afin de faire toute la lumière sur les événements ayant conduit à la démission du président Locher en mai 2020. Le Synode du 2 novembre a dû se dérouler virtuellement en raison de la crise sanitaire. Rita Famos a été élue avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 2021. D'autres femmes ont remporté des postes clés: la Soleuroise Evelyn Borer siégera à la présidence du Synode et Claudia Haslebacher, au Conseil de l'EERS.

Ce nouveau départ de l'EERS constitue aussi une opportunité pour les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure de collaborer plus étroitement avec elle à l'avenir.

Hommage à la présidence d'Andreas Zeller

Pendant la rencontre annuelle des retraitées et des retraités en janvier 2020, et pendant les séances d'information du personnel des services généraux, Andreas Zeller est revenu sur une présidence riche et intense:

- Sa mandature a été marquée par les négociations de la nouvelle loi sur les Eglises nationales, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Pour l'avenir de notre Eglise, il est de première importance que les titres juridiques historiques aient été inscrits dans la loi. Concernant la contribution cantonale dite «second pilier» (subventions pour prestations d'intérêt général), les Eglises doivent désormais pouvoir justifier de leurs prestations. Enfin, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi s'est accompagnée du transfert des contrats du corps pastoral du canton à l'Eglise.

- En 2012, l'emménagement à la Maison de l'Eglise à l'Altenberg a permis de rassembler les différents secteurs dans un seul bâtiment. Cette proximité a créé un contexte favorable à des collaborations plus étroites.
- La Vision Eglise 21 est née d'un long processus synodal élargi et a été officiellement adoptée l'année de la Réformation, en 2017, lors de la grande fête Deux-Points 21. La Vision «Animés par Dieu. Engagés pour les humains.» guide et continuera de guider le travail de fond mené par l'Eglise, et sera concrètement mise en œuvre au cours de la prochaine législature.
- «ENSEMBLE» a répondu à la volonté d'Andreas Zeller de disposer d'un vecteur de communication interne. Un grand rapport décennal, «Kirche in Bewegung | Eglise-en-marche», a été publié en 2013.

Le précieux héritage des prédécesseurs

Outre les «legs» que je viens d'évoquer, Andreas Zeller m'a vivement encouragé à continuer de soigner les bonnes relations que notre Eglise entretient avec les autres Eglises cantonales. En nombre de membres, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure constituent la plus grosse entité représentée au sein de l'Eglise évangélique réformée de Suisse, ce qui leur confère une certaine responsabilité en matière de cohésion nationale. Grâce au bilinguisme, notre Eglise joue par ailleurs un véritable rôle de passeuse entre les Eglises alémaniques et romandes. Samuel Lutz, le prédécesseur d'Andreas Zeller, m'a transmis la fibre de la direction spirituelle. Ses réflexions sur la foi et la religion, l'Eglise et la théologie, intitulées «Ouverture et confiance en Dieu», sont nées de ses années à la tête du Synode

(1996-2007). Ce que Samuel Lutz a écrit sur les deux concepts d'ouverture et de confiance en Dieu est particulièrement aidant pour l'Eglise au moment de traverser la crise sanitaire.

L'ouverture

- dépasse la négation,
- dépasse l'agression,
- dépasse la résignation,
- dépasse l'isolement,

est nécessaire pour porter le regard sur ce qui vient.

La confiance en Dieu aide à regarder en face les difficultés et à ne pas abandonner immédiatement. ■

Premiers pas dans mes nouvelles fonctions

Entrée en fonction et premiers contacts

Durant les mois qui ont suivi mon entrée en fonction, j'ai eu un premier contact avec des personnalités politiques et avec des représentantes et représentants de la sphère œcuménique et d'autres communautés religieuses. J'ai également reçu la visite du président de l'Association des paroisses et l'invitation de la Société pastorale. J'ai encore rencontré les présidentes et présidents des autres Eglises cantonales. La plupart des visites prévues dans les paroisses ont été annulées pour cause de Covid-19, ce qui m'a permis de rendre visite à tous les secteurs des services généraux.

Réaffiliation à «Médias réformés»

Le Synode d'été 2020 a approuvé la réaffiliation à l'association «Médias réformés» (alémaniques) avec effet au

1^{er} janvier 2021, sous réserve d'un éventuel référendum financier. Le dialogue a permis de résorber les différends qui avaient conduit à l'époque à la résiliation de l'affiliation. Le 27 octobre 2020, l'Assemblée générale de «Médias réformés» a approuvé à l'unanimité et avec des applaudissements nourris la réintégration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Renforcement de la francophonie

La dotation en points de poste du représentant francophone du Conseil synodal n'était pas suffisante étant donné le surcroît de travail lié à la vente du Centre de Sornetan. Pour cette raison et pour renforcer le rôle de passeur vers la Suisse romande de son représentant francophone, le Conseil synodal a décidé de lui attribuer un mandat correspondant à un 20 %.

— Suite à la page 10 —

Conseil synodal

Département Présidence Présidence du Conseil synodal

Andreas Zeller, pasteur, dr théol., Münsingen (jusqu'à fin septembre 2020)
Judith Pörksen Roder, pasteure, Berne (à partir du 1^{er} octobre 2020)

Vice-président

Iwan Schulthess, pasteur, Büren zum Hof

Département ETN-Migration

Ueli Burkhalter, pasteur, Buswil BE

Département Services centraux

Roland Stach, pasteur, Bettlach

Département Paroisses et formation

Judith Pörksen Roder, pasteure, Berne (jusqu'à fin septembre 2020)
A partir du 1^{er} octobre, vacant

Département Théologie

Iwan Schulthess, pasteur, Büren zum Hof

Département Catéchèse

Philippe Kneubühler, pasteur, dr théol., Tramelan

Département Diaconie

Claudia Hubacher-Eggler, enseignante, Schwarzenburg



Christoph Jakob a remis à Andreas Zeller un sac à dos rempli de nombreuses surprises des membres du Synode et l'a remercié de les avoir menés en si bon chemin depuis 2007. Il peut dorénavant choisir lui-même quelle direction il veut prendre!

Une position claire

A côté du développement de l'Eglise à l'ère du numérique, le positionnement clair de l'Eglise a constitué l'un des objectifs de législature de premier plan en 2020.

Le 29 novembre 2020, le peuple suisse s'est exprimé sur l'initiative pour des multinationales responsables, qui avait été lancée le 21 avril 2015 par une soixantaine d'organisations non gouvernementales, parmi lesquelles les œuvres d'entraide ecclésiales Pain pour le prochain (PPP), l'Entraide Protestante Suisse (EPER) ainsi que les organisations œcuméniques partenaires Action de carême et Etre partenaires. Selon les données fournies par le comité, l'initiative a été soutenue par plus de 130 ONG, ainsi que par Economie pour des entreprises responsables, par le Comité pour des multinationales responsables et par Eglises pour des multinationales responsables. Lors de sa réunion du 17 septembre, le Conseil synodal a adopté le Point de vue sur l'initiative pour des entreprises responsables: dans ce texte, il adhère aux préoccupations fondamentales du

comité d'initiative, en particulier à la volonté de protéger les droits des personnes défavorisées et l'environnement dans les pays du Sud, et il développe un argumentaire biblico-théologique. Des deux côtés, les parties ont mené une campagne très active et de toute manière, la pandémie a exacerbé les sensibilités.

L'engagement des Eglises a déclenché de fortes réactions à l'intérieur et à l'extérieur de notre institution. Des dirigeants UDC membres de notre Eglise se sont tournés, comme beaucoup de monde, vers le Conseil synodal pour exprimer leur mécontentement, et 50 membres du Grand Conseil ont adressé une lettre ouverte au Conseil synodal.

Le 2 novembre 2020, un recours en matière de votations a été déposé contre nous et contre 55 paroisses catholiques et protestantes bernoises; le Tribunal fédéral a toutefois déclaré ce recours sans objet étant donné l'issue de la votation.

L'engagement des Eglises a eu une dernière conséquence. Le 25 novembre

2020, le député Francesco Rappa, Berthoud (PBD), a déposé une motion au Grand Conseil demandant de rendre facultatif le paiement de l'impôt ecclésiastique pour les personnes morales.

Indépendamment de ces événements qui vont encore nous occuper, notre Eglise doit clarifier son engagement futur en matière de politique et de société selon un processus démocratique. Ce sujet est inscrit au programme des conférences des présidences de l'automne 2021.

Merci aux collaboratrices et collaborateurs

Le Conseil synodal a pu compter sur la collaboration compétente du personnel des services généraux pour faire face à tous ces événements. Les répercussions de la pandémie ont souvent occasionné du travail supplémentaire et conduit à des surcharges même s'il a fallu annuler ou reporter des manifestations. Je remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour l'immense travail abattu dans des conditions difficiles. ■